



Depuis le 5 décembre les territoriaux sont impliqués dans la grève pour le retrait du projet Macron-Delevoye de retraite universelle par points et ils continuent !

Le 5 décembre nous avons enregistré des taux de participation aux manifestations historiques dans nombreuses collectivités. Les éléments remontés à la fédération au plan national indiquent des taux de grévistes de 20-25% dans plusieurs conseils départementaux, allant jusqu'à 60, 70, 80 % dans certains services voire certaines collectivités, avec la participation massive des AT-SEM, des agents des collèges et lycées, des animateurs, des agents des bibliothèques, des agents de la collecte et tri, des services administratifs, techniques, sportifs...

Bref, de toutes les filières de la fonction publique territoriale. Bien entendu ces chiffres ne sont pas homogènes et ne doivent pas cacher des disparités, mais de toute évidence les 13% de grévistes dans la fonction publique territoriale annoncés par le ministre Dussopt sont très en deçà de la réalité. M. Dussopt aurait-il peur de la colère des territoriaux ?

Depuis le 5 décembre, des centaines d'assemblées générales unitaires ont permis aux syndiqués, aux non syndiqués de prendre des décisions. Décision de s'engager dans la grève et parfois de la reconduire, décision de participer aux manifestations et aux initiatives départementales et nationales, décision de renforcer les piquets de grève des cheminots, des électriciens -gaziers, des agents de la RATP, décision de participer ici aux AG enseignantes, là aux AG interpro...

Douze jours après le commencement de la grève, force est de constater que la journée du 17 décembre a de nouveau enregistré des taux de grévistes importants dans la fonction publique territoriale. On peut parler sans exagération de mobilisation historique sans précédent. Pourquoi ? Depuis 30 ans, le statut conquis de haute lutte par nos anciens n'a cessé d'être détricoté. On ne compte plus les employeurs qui se permettent d'y déroger.

La récente loi dite de « transformation de la Fonction publique » dont on attend les décrets d'application vient mettre un ultime coup de bélier dans l'édifice : disparition de nos CAP, de nos CHSCT, restriction du droit de grève, recours accru à l'emploi contractuel à la tête du client, fin de la fonction publique de carrière, aggravation de la précarité et des possibilités d'arbitraire managérial, démolition du sens de nos métiers, remise en cause du service public au profit (dans tous les sens du terme) d'un « service au public » qui deviendra de plus en plus marchand.

En plus des attaques incessantes contre notre statut, garant de la qualité des services publics dans notre pays, le gouvernement a décidé de liquider les caisses de retraite des territoriaux, la CNRACL et l'IRCANTEC comme les 42 régimes fondés sur la solidarité entre les générations et le droit à la carrière.

Dans les communes, dans les départements et les régions, dans les offices de l'habitat, dans les services de l'eau, les lois se succèdent les unes aux autres pour remettre en cause tout l'édifice républicain, tout le tissu des services publics issus d'une histoire faite de luttes, de conquêtes au nom et pour le compte du plus grand nombre.

Oui les territoriaux, fonctionnaires, agents publics de droit privé qui travaillent quotidiennement à la mise en œuvre du service public sont en colère.

Les masques sont tombés : plus personne ne peut cacher que le projet Macron-Delevoye est celui des assureurs et des fonds de pension capitalistes. Il en va de même pour la loi de « transformation » dont l'objet est de livrer sans aucune restriction nos collectivités aux aménageurs privés, aux majors du BTP, de la restauration, et autres requins de la finance.

Dans ce contexte historique exceptionnel, après la démission du « haut commissaire » Delevoye, parfaite image de la morale macronienne, nous l'affirmons, il est possible de faire reculer le gouvernement.

La Fédération CGT des services publics appelle les agents/salariés des collectivités à rejoindre la grève jusqu'au retrait du projet Macron-Delevoye, pour l'emploi, les salaires et la satisfaction des revendications locales. Elle invite les agents et salariés à discuter avec leurs syndicats, dans les assemblées générales, des modalités de la grève, de sa poursuite, ou de leur soutien actif aux secteurs en grève, notamment pendant les fêtes de fin d'année.

Montreuil, le 17 décembre à 15h